

Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-108

Séance du 29 Mars 2024

Date de convocation :
22 Mars 2024

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Représentés : 1

Votants : 10

Exprimés : 10

Votes Pour : 10

Vote Contre : 0

Le 29 Mars 2024 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Bouillon, Martinie, Leclerc, Mmes Monédière, Bénesteau, Bourzeix, Géraudie.

Absents : Mr Maison (a donné pouvoir à Marcel Auboiroux)

Lucile Bénesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

OBJET : Loyer logement bâtiment « la Poste »

Le conseil municipal décide de louer le logement du bâtiment « La Poste » pour un loyer de 450€ + 100€ de charge (chauffage/électricité) soit 550€. Une caution de 1 mois est demandée.

Le loyer sera révisé chaque année au 1^{er} janvier suivant l'indice de la construction.

Le Maire,
Marcel AUBOIROUX

